

Le 15 octobre 2024

Le Maire de VAL-DE-VIRVÉE

A

Mesdames, Messieurs les Conseillers
Municipaux

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Lundi 21 octobre 2024 à 18 heures 30

A la

Mairie de Val-de-Virvée
Salle du Conseil Municipal
18 Rue d'Aubie
AUBIE-ET-ESPESSAS
33240 VAL-DE-VIRVÉE

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,
Christophe MARTIAL



Ordre du jour

- 1- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 8 juillet 2024
- 2- Finances - Convention avec La Poste - Agence postale communale d'Aubie-et-Espessas - Renouvellement
- 3- Finances - Remboursement d'un sinistre à la Maison du Temps Libre
- 4- Ressources Humaines - Convention avec le CDG 33 - Contrat de prévoyance
- 5- Ressources Humaines - Convention avec l'Éducation Nationale - Intervention des AESH pendant la pause méridienne
- 6- Servitude de passage ENEDIS / SDEEG - Parcelles 495 AN 337 et 338 - Le Fortin
- 7- Rétrocession de la réserve incendie du lotissement « le Vieux Plantier » et de son emprise foncière à la Commune
- 8- Acquisition des parcelles B582 « La Carbonie » et C292 « Tartifume » - Aubie-et-Espessas
- 9- Information sur les décisions prises dans le cadre de la délégation de compétences - Article L2122-22 du CGCT
- 10- Questions diverses